

Le **Foyer Darwin** accueille les apprentis inscrits dans les CFA de l'URMA-49 et du BTP-CFA 49, en leur proposant des services adaptés de Restauration, d'Hébergement et d'Animation. Toutefois, le nombre de places réservées est limité. D'autre part, une adhésion annuelle est exigée et sera facturée avec la première facture émise, selon le statut choisi.

Caution Logement : pour le Pensionnaire, une Caution Logement d'un montant de 50 € sera prélevée avec la première facture, et sera remboursée à la fin du parcours de formation. Cette caution vise à garantir toute dégradation commise ou incident survenu durant le séjour de l'apprenti.

Statuts au choix / Tarifs	Demi-pensionnaire (DP)	Pensionnaire (P)	Passager Occasionnel (O)
Adhésion annuelle obligatoire	6 €	15 €	6 €
Caution Logement (Dégradation, détérioration)		50 €	

Le statut choisi en début d'année scolaire (1/2 Pensionnaire, Pensionnaire, Passager Occasionnel) pourra être modifié en cas de force majeure, soumis à l'appréciation de la Direction et sur demande écrite.

1) – INSCRIPTION / ADHESION

Vous trouverez sur le site www.foyerdarwin.com/accueil-alternance/ le dossier d'inscription informatisé ainsi que toutes les informations utiles. Pour vous inscrire au Foyer Darwin, vous devez compléter les informations suivantes :

- Un **Dossier d'inscription informatisé** dûment complété et signé
- Un **Dossier Statistique** dûment complété (uniquement pour les pensionnaires)
- Le **Règlement de Fonctionnement** dûment **signé** par l'apprenti(e) et/ou ses parents ou représentants légaux (uniquement pour les pensionnaires)
- Le **Mandat SEPA** pour le paiement des prestations par prélèvement automatique obligatoire, accompagné d'un **RIB** ou d'un **IBAN** (sauf pour les Passagers Occasionnels).

ATTENTION : Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

2) – VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION

Le **Foyer Darwin** vous adressera un mail d'acceptation de votre dossier d'inscription. **Toutefois**, l'envoi des réponses favorables est conditionné à l'établissement en amont, par les CFA, des calendriers des cours. **Il arrive parfois que ceux-ci sont finalisés qu'à la mi-août. Aussi, pas d'inquiétude le cas échéant.**

3) – EXTRAIT DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Durant leur séjour au **Foyer Darwin**, les apprentis-pensionnaires sont sous l'autorité de la Directrice d'Association et, dans le but de rendre harmonieuse la vie en collectivité, ils doivent accepter et se conformer au **Règlement de Fonctionnement** en vigueur. Aussi, aucun accueil ne sera possible sans acceptation écrite de celui-ci.

Pour rappel, le non-respect du Règlement de Fonctionnement pourra entraîner des sanctions appropriées, pouvant aller du renvoi temporaire jusqu'au renvoi ferme et définitif (voir Règlement de fonctionnement).

4) – MODES DE PAIEMENT

3.1 – Apprenti(e) Pensionnaire et 1/2 Pensionnaire : Paiement par prélèvement automatique obligatoire.

Le prélèvement automatique obligatoire permet de régler votre facture mensuelle le 5^{ème}, ou 10^{ème} ou 15^{ème} jour du mois suivant, selon votre choix. Pour ce faire, vous devez nous retourner le **Mandat SEPA** dûment complété et signé, accompagné d'un **RIB** ou **IBAN**. Tout rejet de prélèvement occasionnant des frais vous sera facturé à l'euro près. Enfin, votre facture acquittée vous sera transmise par mail au 20 de chaque mois.

ATTENTION : Il arrive parfois que dans un même mois, il y ait plusieurs semaines de cours. Aussi, afin de gérer au mieux votre budget, vous pourrez réaliser un acompte volontaire auprès de notre service comptable.

→ **Absence de l'apprenti(e) :**

En cas d'absence **pour maladie ou tout autre événement familial**, vous devez **impérativement** prévenir le **Secrétariat Apprenti du Foyer Darwin**. Celui-ci procédera à l'ajustement de la facturation **en votre faveur**, uniquement sur présentation d'un justificatif écrit du type : Certificat médical ou d'hospitalisation, Certificat de décès, etc.

3.2 – L'apprenti(e) « Passager Occasionnel » :

Ce statut permet à tout apprenti, souhaitant déjeuner **occasionnellement**, de venir quand bon lui semble. Une adhésion annuelle de 6 € est exigée à l'établissement de votre carte de restauration.

☛ **Les Passagers Occasionnels doivent créditer leur carte de restauration** au point d'Accueil/Caisse centrale du Foyer, au comptant (**en espèces, par chèque bancaire ou carte bancaire, chèques Restaurant, chèques Vacances**) ou utiliser le paiement en ligne sur le site www.foyerdarwin.com.

Attention :

Pas de passage Restauration possible si le crédit de votre carte est insuffisant.

5) – HEBERGEMENT / PENSION COMPLETE :

Le Pensionnat du Foyer Darwin ne fournit pas les draps de lit. Aussi, l'apprenti(e) se doit de les apporter ; à défaut un kit de draps lui sera attribué de manière obligatoire et facturé. Nos logements sont équipés d'un matelas 1 personne (90x140), d'une alaise de matelas, d'un oreiller, et d'une couette.

ARRIVER LE DIMANCHE SOIR ? C'est possible, moyennant une nuitée supplémentaire facturée 15.25 € (avec PDJ). **Toutefois, ce service ne fonctionne pas à la demande. Aussi, pour y recourir, vous devez vous engager pour la totalité de l'année scolaire.**

6) – TARIFICATION (au 1^{er} Août 2023)

♦ **Tarifs semaine APPRENTIS :** (Entrée + plat + dessert = **1 plat + 2 items**)

- **1/2 Pension** -> **33 €** (5 repas à 6.60 € - Du lundi midi au vendredi midi)
(Prix du repas 9.60 € - 3 € aide OPCO = 6.60 €)

Ou

- **Pension complète** -> **120.40 €** (9 Repas à 6.60 €, 4 PDJ à 2.75 €, 4 nuitées à 12.50 €)
(Du Lundi midi au Vendredi midi) (Prix du repas 9.60 € - 3 € aide OPCO = 6.60 €)
(Prix de la nuitée 18.50 € - 6 € aide OPCO = 12.50 €)

♦ **Tarifs APPRENTIS Passagers Occasionnels : (déduction faite de l'OPCO de 3 €)**

- Formule Unique (plat chaud)	4,20 €
- Formule Equilibre (entrée/plat ou plat/dessert = 1 plat + 1 item)	5,85 €
- Formule Darwin (entrée/plat/dessert = 1 plat + 2 items)	7,20 €

Passage au Restaurant : Présentation obligatoire de votre Carte de restauration. En cas d'oubli, un ticket est à demander à l'Accueil ou auprès de l'équipe Socioéducative.

😊 **Pour tout renseignement, s'adresser à Fabienne GARNIER ; Tél. : 02-41-22-61-29 ou par mail : secretariat.apprenti@foyerdarwin.com**

Aides financières possibles :

Mobili jeune : <https://alternant.actionlogement.fr/> (aide allant jusqu'à 100 €/mois)

Ou prendre contact avec les conseillères « Vie sociale et Professionnelle » de votre CFA d'appartenance.

Pour l'URMA : Mme MERLET 02-41-22-61-56

Pour le BTP-CFA : Mme HOEL 02-41-72-13-48

Dossier d'inscription – Apprenti(e)

Pensionnaire (Hébergement+Restauration)

3, Rue Darwin
49045 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02-41-22-61-20

Métier et nom du centre de formation :

NOM DE L'APPRENTI(E) :

PRENOM DE L'APPRENTI(E) :

Date de naissance : / /

Adresse principale :

Code postal : / / / / / /

Ville :

Domicile :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

Apprenti(e) :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

L'apprenti(e) :

@

@

@

Nom et adresse du Maître d'apprentissage (Employeur) :



A remplir par le représentant légal (Père, Mère, Tuteur, ou majeur) :

Je soussigné(e), _____ né(e) le ____ / ____ / ____
à _____, représentant(e) légal(e) du jeune désigné ci-dessus, confirme le
Statut retenu durant les semaines de formation au Centre de Formation pour Apprentis (CFA) :

Je choisis la **Pension Complète**
(Par prélèvement automatique)

- Le 5^{ème} jour du mois suivant
- Le 10^{ème} jour du mois suivant
- Le 15^{ème} jour du mois suivant

Je choisis l'option « **Arrivée le Dimanche soir** »

- Oui (pour l'année scolaire)
- Non

Date : / / 20

« Lu et approuvé » : (Cocher la case)

Signer en indiquant votre NOM et PRENOM :

Autorisation d'intervention médicale

Je soussigné(e), _____

Adresse : _____

Père, Mère, Tuteur légal de l'apprenti(e) : _____

Autorise l'administration du Foyer Darwin à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une intervention médicale d'urgence ou pour une hospitalisation au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers.

Autre personne à contacter en cas d'urgence : _____

Si pathologie connue, merci de nous le préciser pour une meilleure prévention (à titre d'exemple : allergie, diabète, épilepsie ou autre **traitement particulier**) : _____

Date : / / 20

« Lu et approuvé » : (*Cocher la case*)

Signer en indiquant votre NOM et PRENOM : _____

Autorisation de Sortie pour les Mineurs

UNIQUEMENT POUR LES PENSIONNAIRES

Je soussigné(e), _____

Père, Mère, Tuteur légal de l'Apprenti(e) : _____

Pour rappel ou pour information, la présence des mineurs est systématiquement contrôlée dans le logement à partir de 22 heures, du lundi au jeudi, par l'équipe Socioéducative.

Donne mon accord pour :

Autoriser mon enfant mineur à poursuivre une pratique sportive à l'extérieur en club (informer le service Socioéducatif par mail : animation@foyerdarwin.com)

Autoriser mon enfant mineur à sortir exceptionnellement de l'enceinte du Foyer au-delà de 22h (informer au préalable le service Socioéducatif par mail : animation@foyerdarwin.com)

Date : / / 20

« Lu et approuvé » : (*Cocher la case*)

Signer en indiquant votre NOM et PRENOM : _____

**Mandat de
Prélèvement
SEPA**



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **AFTAIB – FOYER DARWIN** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **AFTAIB – FOYER DARWIN**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :

Débiteur :

Votre Nom _____

Créancier :

Nom **AFTAIB – FOYER DARWIN**

Votre Adresse _____

Adresse **3 Rue Darwin**

Code postal/ Ville _____

Code postal **49045** Ville **ANGERS CEDEX 01**

Pays _____

Pays **France**

IBAN

BIC

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A :

Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veillez compléter tous les champs du mandat.

Règlement de fonctionnement

« Séjour Apprenti(e) »

Le Foyer Darwin vous accueille à l'occasion de vos semaines de formation dans l'un des CFA environnants.

Le présent Règlement de fonctionnement précise les règles d'hygiène et de discipline (nécessaires à toute vie en collectivité), il est le complément du règlement intérieur en vigueur au sein de notre établissement et devant être respecté par chacun.

1 – LA CAUTION LOGEMENT :

Une « caution logement » (dépôt de garantie) d'un montant de 50 € sera prélevée avec la première facture émise. Cette somme vise à couvrir les risques de dégradation ou de ménage constatés durant le séjour. Enfin, la totalité ou son solde seront restitués les 6 mois suivant la fin de la formation au CFA.

2 - LES REGLES DE VIE DANS L'ETABLISSEMENT :

DISCIPLINE :

Le Foyer Darwin ne vous autorise pas à fumer dans les logements, ainsi que dans toutes les parties communes. De même, il est strictement interdit **d'introduire et/ou consommer de l'alcool ou tout produit stupéfiant ou objets illicites** au sein de notre structure. Ce faisant, tout contrevenant s'exposera à un renvoi définitif.

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 « Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif en dehors de l'emplacement réservé à cet effet est puni de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 € »

HYGIENE :

Vous êtes dans l'obligation d'apporter une parure de draps (taie d'oreiller, drap housse, drap plat ou housse de couette). En cas d'oubli, un kit de draps vous sera fourni et facturé **20 €** pour le séjour. Sur ce point, des contrôles ont lieu tous les lundis ou mardis en matinée afin de vérifier l'utilisation effective des parures de draps. Nous nous autorisons donc à entrer dans le logement.

Chaque vendredi matin, au moment de libérer le logement occupé, **vous déposerez les sacs poubelles dans les containers prévus à cet effet.**

Les apprentis veilleront à restituer, à la fin de leur séjour, **un logement propre et la couette pliée**. Sachez qu'un aspirateur, un balai, etc. sont mis à votre disposition afin de contribuer à l'entretien du logement. Si ces conditions ne sont pas respectées, un « Forfait ménage » pourra être facturé (50.00€).

LE LOGEMENT : la zone d'hébergement étant fermée tous les jours entre **08h30 et 16h15**, il vous faudra emporter avec vous les affaires dont vous auriez l'utilité dans la journée.

- ✓ La clé du logement vous est remise soit : le dimanche soir, ou le lundi à partir **de 16h15 et jusqu'à 17h30**, selon l'option choisie. En cas de perte de clé, les éléments suivants seront facturés : **Clé : 20 €, Porte-clés « Foyer Darwin » en aluminium : 10 €.**
- ✓ Vous devez vérifier l'état de votre logement et signaler toute anomalie dès votre arrivée auprès d'un membre de l'équipe. A défaut, vous risqueriez d'être tenu pour responsable des éventuelles dégradations constatées.
- ✓ Le mobilier ne doit en aucun cas être déplacé.
- ✓ Vous avez la pleine responsabilité de votre logement : propreté, rangement, bruit occasionné.
- ✓ Toute personne étrangère au Foyer Darwin est formellement interdite dans les locaux dédiés à l'hébergement.
- ✓ Veillez à éteindre toutes les lumières chaque jour en quittant votre logement.

Enfin, un état des lieux de départ sera réalisé par nos équipes. Toute dégradation constatée donnera lieu à une facturation pour la remise en état. Une photo des dégradations sera jointe à la facture. Enfin, la Direction se réserve également le droit de vous adresser un avertissement, pouvant aller jusqu'au renvoi temporaire ou définitif, en fonction de la nature des faits constatés.

Vous déposerez ensuite votre clé dans une boîte-aux-lettres prévue à cet effet, au plus tard le vendredi matin à 8h30. La non-restitution de la clé du logement passé midi, une nuitée supplémentaire sera facturée.

Respect et sécurité des biens et des personnes

Le foyer Darwin est une collectivité où la vie est fondée sur le respect des différences culturelles, politiques, religieuses et sociales. Afin de préserver la qualité de vie de tous, chaque apprenti doit conserver, en temps et en tout lieu, une attitude correcte et respectueuse vis-à-vis des autres apprentis et membres du personnel. Les faits de violences physiques ou verbales sur autrui, outre le renvoi définitif, peuvent entraîner des procédures administratives et judiciaires.

Il est demandé aux apprentis dans les espaces communs **une tenue correcte et décente (vestimentaire et comportementale) et d'avoir une hygiène personnelle irréprochable**

ACCES INTERNET :

Chaque logement dispose d'un Modem Internet avec un cordon Ethernet (pas en Wifi). Pour le bon fonctionnement du Modem, celui-ci ne devra ni être débranché, ni être manipulé.

CIRCULATIONS :

Au-delà de 22h00, ceci afin de respecter la tranquillité de chacun, les circulations dans les couloirs deviennent exceptionnelles, sauf pour une urgence ou pour échanger avec l'Agent d'accueil et de sécurité.

SANTE :

Si vous êtes sujet à des problèmes de santé, nous vous demandons de le signaler sans délai. En cas de problème particulier, notamment la nuit, un Agent d'accueil et de sécurité est présent sur site. Il sera en mesure d'alerter les services d'Urgence afin d'assurer votre prise en charge (**Portable 07-88-79-72-73**).

SECURITE :

Conformément à la législation, votre logement est équipé d'un DAAF: Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées. Cet appareil permet de détecter les premières fumées provenant d'un début d'incendie dans votre logement et de déclencher une alarme sonore. Il est de votre responsabilité de le préserver en bon état de fonctionnement. Il est interdit de le démonter, de l'obstruer, d'enlever les piles et de le peindre.

- En cas de détection de fumée dans les locaux ou dans les couloirs, prévenir immédiatement les professionnels présents.

Le cas échéant, vous devrez déclencher l'alerte et prévenir les pompiers (par téléphone au 18 ou 112)

- Le soir, à partir de 22 h 30, pour des raisons de sécurité, l'accès aux Bâtiments A et B se fait exclusivement par la Porte « A ».

Par ailleurs, le Foyer Darwin ne peut être tenu responsable pour des vols commis. Ainsi donc, chacun veillera sur ses effets personnels tout au long de son séjour ; vous fermerez systématiquement votre logement en votre absence. Enfin, si vous êtes motorisé, vous devez « rouler au pas » dans l'enceinte de l'établissement, pour des raisons évidentes de sécurité. **Enfin, il est interdit de stationner sur les places de parking réservées au Personnel du Foyer Darwin.**

LE CONTROLE DANS L'ENCEINTE :

La présence des apprentis mineurs sera systématiquement contrôlée **dans le logement** à partir de 22 heures, du lundi au jeudi, par l'équipe socioéducative. **La présence est obligatoire** sauf, si les parents autorisent leur enfant à pratiquer un sport en extérieur ou encore leur accorder de sortir au-delà de 22h00. Toutefois, dans ces cas spécifiques, une autorisation écrite sera alors exigée (précisant la date et heure de sortie, l'heure de retour) ou par mail : animation@foyerdarwin.com. L'heure maximale de rentrée accordée devra être mentionnée.

En cas d'absence les parents recevront une notification.

Pour les majeurs, aucun contrôle de présence ne sera effectué.

LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES :

Le non-respect du règlement intérieur et tout écart aux règles fixées ci-avant sera passible de sanctions disciplinaires.

La Directrice se réserve le droit d'apprécier la gravité de la faute et de la sanctionner comme suit :

✓ **1^{ère} faute : avertissement écrit. Il sera adressé aux parents pour les mineurs.**

✓ **2^{ème} faute ou mise en danger d'autrui : Lettre de renvoi temporaire ou définitif, selon la gravité constatée. Le CFA sera informé de la sanction.**

3 – ORGANISATION DE LA VIE AU FOYER

RESTAURANT : Présentation obligatoire de votre Carte de restauration. En cas d'oubli, un ticket est à demander à l'Accueil ou auprès de l'équipe Socioéducative.

Le forfait repas vous donne droit à la formule suivante : 1 plat avec 2 articles (entrée, fromage ou dessert)
Les horaires des services sont les suivants : Petit-déjeuner de 7h15 à 8h15, Déjeuner de 11h30 à 13h15 et Dîner de 19h00 à 20h00. **Tout repas non consommé sera facturé.**

ANIMATION – ACCOMPAGNEMENT SOCIOEDUCATIF :

Les activités socioculturelles sont coordonnées par l'équipe socioéducative et organisées avec vous. En qualité d'Adhérent, vous accédez gratuitement aux équipements suivants : billards, baby-foot, tennis de table, salle informatique, salle TV et salle de musculation. Enfin, si vous rencontrez des difficultés particulières, sachez que l'équipe socioéducative sera à votre écoute et pourra vous accompagner dans vos démarches.

Date : / / 20

Formation / Filière poursuivie : _____

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (annexé) : *(Cocher la case)*

« Lu et approuvé » : *(Cocher la case)*

Signature de l'Apprenti(e) ou du Représentant légal si – 18 ans (indiquer votre NOM et PRENOM) :

Nom :

Prénom :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Vie maritale

Nombre de frères et/ou sœurs :

Où habitez-vous avant de venir au FJT ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Angers | <input type="checkbox"/> Dans les Pays de la Loire |
| <input type="checkbox"/> Agglomération Angevine | <input type="checkbox"/> Dans une autre région |
| <input type="checkbox"/> Dans une commune du Maine-et-Loire | <input type="checkbox"/> DOM TOM |
| <input type="checkbox"/> Dans les Pays de la Loire | |
| <input type="checkbox"/> Autre Pays : | |

Quel était votre mode de résidence ?

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Logement autonome | <input type="checkbox"/> Chez le ou les parents | <input type="checkbox"/> Dans un FJT, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Sous-location | <input type="checkbox"/> Dans une autre structure d'hébergement : | |
| <input type="checkbox"/> Meublé | <input type="checkbox"/> Chez un tiers (famille, amis) | <input type="checkbox"/> Logement très précaire |

PARCOURS SOCIOPROFESSIONNEL

Niveau scolaire :

Diplôme obtenu :

Situation actuelle

- | <u>Salariés</u> | <u>Formation professionnelle</u> | <u>Autre catégories</u> |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> CDI Temps plein | <input type="checkbox"/> Contrat de Qualification | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi rémunéré |
| <input type="checkbox"/> CDI Temps partiel | <input type="checkbox"/> Apprentissage Niveau v (CAP) | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi non rémunéré |
| <input type="checkbox"/> CDD Temps plein | <input type="checkbox"/> Apprentissage Niveau IV et +(BAC) | <input type="checkbox"/> Scolaire (enseignement général) |
| <input type="checkbox"/> CDD Temps partiel | <input type="checkbox"/> Stage Niveau V rémunéré | <input type="checkbox"/> Scolaire (enseignement technique) |
| <input type="checkbox"/> Intérim | <input type="checkbox"/> Stage Niveau IV et +rémunéré | <input type="checkbox"/> Etudiant (enseignement général) |
| | <input type="checkbox"/> Stage non rémunéré | <input type="checkbox"/> Etudiant (enseignement technique) |

MOTIVATION A L'ENTREE

Motivation d'entrée au Foyer DARWIN (1 seul choix possible) :

- Pour se rapprocher de son lieu d'étude, de travail ou de stage
- Pour être plus indépendant(e), quitter son milieu
- Dans l'urgence ou après une rupture familiale ou institutionnelle

Pourquoi un FJT ? (1 seul choix possible)

- Parce que c'est plus pratique (moins de formalités, moins de garanties demandées)
- Parce que c'est la solution de logement la moins chère
- Parce qu'il n'y avait pas d'autre solution pour se loger
- Pour habiter là où vivent d'autres jeunes
- Envoyé par un tiers, à préciser :

RESSOURCES DE L'APPRENTI(E)

Quelles sont vos ressources mensuelles ?

Montant des ressources mensuelles :

Nature de vos ressources :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Salaires | <input type="checkbox"/> Aide familiale | <input type="checkbox"/> Aucunes ressources |
| <input type="checkbox"/> Aide à la personne : | | |
| <input type="checkbox"/> Allocation chômage | <input type="checkbox"/> Bourse d'étude | |
| <input type="checkbox"/> APL | <input type="checkbox"/> ASE | |
| <input type="checkbox"/> Indemnité de formation | <input type="checkbox"/> RSA | |
| <input type="checkbox"/> Allocation spécifique de solidarité | <input type="checkbox"/> AAH | |
| <input type="checkbox"/> FSL | | |

PARENTS

Quelle est la profession de vos parents ?

	Père	Mère
Agriculteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadres supérieurs et professions libérales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professions intermédiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ouvriers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quelle est leur situation actuelle ?

Actif avec emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actif sans emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Retraité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non concerné (inconnu ou décédé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>